

HABITAT JEUNES RAPPORT ANNUEL

2023

UNION NATIONALE
POUR L'HABITAT DES JEUNES



01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12



Claude Garcera,
Président



Marianne Auffret,
Directrice générale

Edito

2023, Habitat Jeunes est un écosystème en mouvement. Conformément à notre motion d'orientation, nous avons choisi de nous interroger lors de nos universités d'automne sur la transformation écologique et sur la façon dont notre collectif, notre « écosystème » – associations du mouvement, salarié.es, jeunes, bénévoles et partenaires – pouvait prendre part à ces transformations profondes mais aussi revendiquer notre rôle comme levier écologique au sein des territoires. Nous avons pu identifier nos besoins : cartographier et réhabiliter le parc bâti, l'adapter aux changements climatiques, accompagner les jeunes vers le changement de pratiques, consolider nos modèles et nos ressources mis à mal par la conjoncture économique et la crise énergétique afin de les rendre plus résilients.

2023 était aussi une année suspendue à des annonces nationales susceptibles d'avoir des conséquences sur les cinq années à venir : plan logement d'abord 2, convention quinquennale Action Logement, Convention d'Objectif et de Gestion de la Cnaf, Pacte des solidarités. Et si les objectifs affichés de ses différents plans semblent tenir compte sérieusement du rôle que nous jouons auprès des jeunes et des territoires, manquent encore les outils qui permettront de les atteindre. Mais nous avons été entendus. Notre plaidoyer a enfin abouti aux annonces de l'aide énergie par l'État. C'est une aide ponctuelle et le modèle de la redevance reste protecteur pour les jeunes mais fragilisant pour les associations.

2023, c'était aussi l'année du cheminement ensemble avec nos partenaires pour produire de la connaissance, pour mieux nous connaître et mieux nous faire connaître, à travers nos séminaires de conférences permanente et son essaimage vers les Urhaj et les adhérents à l'occasion de nos rencontres nationales ou régionales. C'est bien en restant en mouvement, uni-es et curieux-ses, en interaction, que nous saurons trouver de nouvelles clés pour faire face aux défis écologiques, économiques et sociaux.

Sommaire

2 0 2 3

	p.8		p.12		p.16
	Evaluation ESSMS et RSO		Les jeunes en parcours ASE dans le réseau		Logement d'abord
01. janvier	02. février	03. mars	04. avril	05. mai	06. juin
Modèles économiques Habitat Jeunes		COG État/ CNAF 2024-2027		Les ressources humaines Habitat Jeunes	
p.6		p.10		p.14	

	p.20		p.24		p.28
	Accueil des jeunes en parcours migratoire		Habitat Jeunes, écosystèmes en mouvement		Coup de pouce
07. juillet	08. août	09. septembre	10. octobre	11. novembre	12. décembre
Aide exceptionnelle énergie		Nouvel intranet Habitat Jeunes		Le parc bâti Habitat Jeunes	
p.18		p.22		p.26	

Sihaj	Op'Haj/ Part'Haj	Forma- tion	Adhé- sions	L'écosystème de l'Unhaj	L'équipe nationale	Les Instances nationales
p.30	p.31	p.32	p.33	p.34	p.36	p.38

janvier

février

mars

avril

mai

juin

01

Consolider nos modèles économiques, pérenniser nos ressources humaines

Modèles économiques en crise ?

La crise énergétique de 2022, l'inflation, la baisse des subventions des collectivités et la précarisation des publics jeunes ont affecté nos modèles économiques. Leur relative fragilité avait été pointée par le récent rapport de l'IGEDD (Inspection générale de l'environnement et du développement durable) sur l'utilité sociale des FJT. Incontestablement utiles socialement, les foyers jeunes travailleurs n'en restent néanmoins pas si simples à développer, à réhabiliter et parfois même à gérer au quotidien. Les modèles économiques sur lesquels repose le projet Habitat Jeunes ordonnent un ensemble de fonctions qui sont reliées entre elles dans notre projet pour la jeunesse,



SÉMINAIRE NATIONAL DE CONFÉRENCE PERMANENTE « MODÈLES ÉCONOMIQUES HABITAT JEUNES » 26 ET 27 JANVIER 2023 - VINCENNES

qui en font la richesse et l'originalité. Cette diversité des activités qui appartient à plusieurs registres de l'action publique et autant de secteurs économiques se recoupent parfois : logement, animations, mais aussi accueil, information, orientation, accompagnement, restauration, insertion, ESS... Au gré de l'actualité, les activités peuvent être en plus ou moins bonne santé économique. Il nous faut dégager ce qui de la crise est conjoncturelle ou structurelle.

Analyser nos modèles, produire la connaissance

Le séminaire de conférence permanente, qui rassemble gouvernances et directions des Unions régionales et nationale et ouvert aux adhérents volontaires, a donné lieu en 2023 à

une réflexion sur les modèles socio-économiques Habitat Jeunes suivi d'un focus sur les caractéristiques des ressources humaines des résidences Habitat Jeunes (cf. page 14). Cette démarche visait plusieurs objectifs : mieux nous connaître, connaître la variété de nos modèles économiques, la part que représente l'action socio-éducative et comment celui-ci se déploie à travers nos projets. Le projet Habitat Jeunes repose t'il sur des « invariants », tels qu'un minimum de subvention à l'investissement ? un minimum de taux d'encadrement ? Ce « minimum » est-il toujours chiffrable ou peut-on atteindre des objectifs qualitatifs identiques à partir de moyens chiffrés différents ? L'enjeu de la remontée de ces données et les moyens de sa consolidation est réel et le travail de longue haleine.

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

Plaidoyer pour convaincre, à l'interne comme à l'externe

Ce travail collectif est le support de notre plaidoyer. Il vise à ce que nous soyons encore plus reconnus par les partenaires et institutions que nous devons parfois convaincre au quotidien de notre pertinence « sur tous les fronts », pour les jeunes et pour les territoires. Comment dire ce que nous sommes dans toute notre diversité tout en revendiquant un « modèle » clair et compréhensible par le plus grand nombre ?

À l'échelle des adhérents, les modèles reposent historiquement sur l'économie des résidences sociales-FJT, puis de la diversification avec les services logement ou Cllaj. Mais au regard du contexte, nous avons évoqué les autres modèles qui logent et accompagnent des jeunes, analysé l'éventuelle concurrence (ou complémentarité ?) avec d'autres modèles tels que la RSJA (résidences jeunes actifs), ou d'une autre manière celle qui peut exister localement avec la programmation étudiante, ou l'éventuelle comparaison avec d'autres modèles qui accueillent également les jeunes mais avec des profils moins mixtes, tels que les MECS (maison d'enfants à caractère social) ou les

CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale). Dire ce que nous sommes, de manière argumentée, c'est aussi se doter de supports crédibles pour nous développer.

Le travail produit a bénéficié également à notre collectif à travers le dispositif « Caravan'haj », qui a vu l'équipe nationale se déplacer dans les régions afin d'engager échanges, présentations, toujours en adaptant le cadre à l'invitation qui était faite : ateliers, tables rondes, visio-conférences, séminaires des directions... Rien ne doit rester dans les tiroirs ! Toute connaissance produite doit être à nouveau sujet d'étude.



ATELIER « LA RELATION BAILLEURS - GESTIONNAIRE, COMMENT ÇA MARCHE (OU PAS) ? » SÉMINAIRE NATIONAL DE CONFÉRENCE PERMANENTE 26 ET 27 JANVIER 2023

2023

1

séminaire national

62

participant.es

2

activités cardinales sur lesquelles repose le modèle d'activité des adhérents HAJ : la gestion locative et l'action socio-éducative.

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

02

Accompagner l'amélioration continue des pratiques par l'évaluation ESSMS et la RSO



JOURNÉE DE MOBILISATION DES ADHÉRENTS DE L'URHAJ PAYS DE LOIRE SUR LA PRÉPARATION DES ÉVALUATIONS EXTERNES ESSMS

Les évaluations des établissements et services sociaux et médicaux-sociaux (ESSMS) ont débuté au 1^{er} janvier 2023 selon le nouveau format souhaité par l'État. Ces évaluations à la procédure et au référentiel communs aux 36 000 ESSMS ont été conceptualisées par la Haute autorité de santé (HAS) et déployées par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) via les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).

Interpellations

L'Unhaj a rappelé ses critiques envers le nouveau format de l'évaluation (modalités, financement, thématiques et critères) via un premier courrier inter-associatif adressé à la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) et à la DGCS le 2 décembre 2021, un second en commun avec l'Unaf, adressé à la caisse nationale des allocations familiales (CNAF), la Dihal, la DGCS et la HAS le 4 mai 2022 et un troisième à destination des ministres référents en commun avec l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS) le 24 février 2023. Forte de ces interpellations, l'Unhaj a pu intégrer le comité de concertation

de la HAS, qui s'est réuni le 13 juin et où des prises de paroles communes avec la Dihal, pour alerter sur la déconnexion du nouveau référentiel avec les réalités de terrain, ont été faites. Par ailleurs, l'Union s'est investie dans les concertations autour de l'écriture du décret sur la publication des évaluations qui sera publié à l'automne 2024.

Accompagnements des adhérents

Au-delà de ces interpellations, l'Unhaj a accompagné les adhérents du réseau à la préparation de ces évaluations. Cinq formations dédiées ont été effectuées, en région et à Vincennes.

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

Elles ont permis à une soixantaine d'adhérents de se former. L'Union a déployé une offre de formation adaptée sur les thématiques de l'évaluation, comme la formation « éthique de la bientraitance » réalisée à Metz en octobre, la formation « droits et obligations des personnes accompagnées » ou encore la formation sur les conseils de la vie sociale en juin. Parallèlement, un groupe de travail s'est réuni cinq fois pour échanger sur les thématiques de l'évaluation et préfigurer un guide à destination des adhérents. Un second guide a été rédigé (publication prévue en 2024) à destination des évaluateurs externes. Enfin, des webinaires et interventions ciblées auprès d'adhérents en région ont permis d'acculturer le réseau aux nouvelles obligations de l'évaluation. Sept interventions auprès de plus de 80 adhérents ont été réalisées en région (en présentiel et en distanciel) ainsi que deux webinaires de retour d'expérience d'adhérents évalués et d'une évaluatrice qui ont réuni 40 participant-es.

Lien avec l'amélioration continue

Le congrès de l'Unhaj de 2021 s'est déroulé pendant la préparation de la réforme de l'évaluation des ESSMS qui a eu lieu entre 2019 et 2022. Un des axes de la motion d'orientation

était : « faire de la question de la transition écologique une démarche intégrée (type Responsabilité Sociétale des Organisations – RSO) est l'objectif ultime que nous visons. » Aussi, l'Unhaj a décidé de faire coup double : préparer les adhérents à l'évaluation des ESSMS tout en respectant ses engagements en matière de RSO. Pour ce faire, un outil commun a été retenu : la plateforme ESS-pratiques gérée par une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) que l'Unhaj a intégré pendant les universités d'automne de Serre-Ponçon en octobre 2023. Afin de réussir à essaimer ces pratiques, un groupe expérimental de 13 adhérents de 7 régions différentes s'est réuni entre février et septembre 2023 pour faire de l'évaluation ESSMS un levier de l'amélioration continue des pratiques via la RSO.



FORMATION « RSO : PILOTER UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE » DIJON - BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

2023

5
formations évaluation
80
participant-es aux interventions en région
61
participant-es aux groupes de travail
17
utilisateur-ices d'ESS-pratiques

janvier février **mars** avril mai juin

03

Un soutien renouvelé aux FJT dans la COG État/CNAF 2024-2027

La nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) a été signée entre la CNAF et l'État le 10 juillet 2023 pour les années 2024 à 2027. Document stratégique majeur, la COG détermine les priorités et moyens de la CNAF pour les 5 ans à venir, notamment, pour le secteur Habitat Jeunes, en ce qui concerne la PS-FJT (prestation de service FJT). Nous avons des craintes quant au sort réservé aux FJT dans cette COG au vu des nombreuses autres priorités de la CNAF, c'est pourquoi l'Unhaj s'est mobilisée en amont de cette signature afin de défendre les enjeux pour le secteur.



RÉUNION DU GRASE NATIONAL (GROUPE DE RECHERCHE ET D'ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE) 30 MARS 2023 - PARIS

Une augmentation relative des moyens sur la PS-FJT

Les efforts de mobilisation de l'Unhaj ont été récompensés, même si les moyens restent insuffisants :

- En 2023, augmentation du prix plafond de la PS-FJT de + 4,11 %.
- En 2024, + 3,39 % sur le prix plafond, et en plus, à titre exceptionnel, + 6 % sur le taux de cofinancement, c'est-à-dire la part des dépenses liées à la fonction socio-éducative prise en charge par les CAF (qui passe à 31,8 % au lieu de 30 % aujourd'hui).
- Sur 5 ans (jusqu'en 2027), cela donnera + 14,5 % sur le prix plafond PS-FJT et + 6 % sur le taux de cofinancement, soit au total, en effet prix, + 21,4 % en 5 ans.

En outre, la COG prévoit la création de 3 000 places de FJT sur 4 ans (identique à la COG précédente). Ces décisions actent un soutien renouvelé de la CNAF et de l'État aux résidences Habitat Jeunes et à l'action socio-éducative qu'ils mènent, ce que nous saluons. Toutefois, cela ne permet pas d'avancée notable sur le taux de couverture du financement de la fonction socio-éducative, tel que nous l'aurions souhaité. La question du modèle économique du fonctionnement des résidences Habitat Jeunes reste un objet important de travail dans le réseau, qui y a consacré plusieurs temps de travail en 2023 (cf. page 6).

Par ailleurs, le « Fonds Publics et Territoires » (FPT) est en augmentation notable sur cette COG. Il donne lieu à des enveloppes pour chaque CAF,

juillet août septembre octobre novembre décembre

qui peuvent lancer des appels à projets départementaux, ouverts aux FJT. L'une de ses orientations est le soutien aux « projets innovants » sur le logement des jeunes. D'une manière plus globale, les grandes orientations sur le volet jeunesse de la COG sont les suivantes :

1. Renforcer le maillage territorial sur l'information et l'accompagnement des jeunes, développer les actions d'aller-vers (notamment le dispositif Promeneurs du Net) et rééquilibrer l'offre sur les territoires.
2. Renforcer l'autonomie : accès au logement, notamment FJT, soutien à l'engagement (doublement de l'aide au financement du BAFA, développement de « CAF Lab »).
3. Accès aux droits et aux services : « Parcours jeune » avec un premier niveau d'information au moment de la décohabitation et un second niveau de parcours « attentionnés » pour les jeunes pris en charge par l'ASE (Aide sociale à l'enfance) et les familles monoparentales.

Un soutien de la CNAF et des CAF aux têtes de réseau

Par ailleurs, l'Unhaj a renouvelé sa CPO (convention pluriannuelle

d'objectifs) avec la CNAF pour la période 2024-2027, avec 3 projets :

- Porter un projet Habitat Jeunes en prise avec les réalités actuelles.
- Favoriser les parcours de jeunesse en améliorant les pratiques.
- Accompagner les transitions de l'offre Habitat Jeunes.

Les Unions régionales Habitat Jeunes (Urhaj) ont quant à elles quasiment toutes des conventions avec les CAF, sur un ou plusieurs départements, sur des projets divers : animation du réseau, soutien à la participation des jeunes, observatoires, actions socio-éducatives, soutien au développement de l'offre de résidences sociales-FJT... L'ensemble des départements ne sont pas couverts, et les enveloppes sont très variables. À suivre...



JOURNÉE SOCIO-ÉDUCATIVE ORGANISÉE PAR L'URHAJ BRETAGNE 24 JANVIER 2023 - VANNES

2023

31,8%

part des dépenses socio-éducatives prise en charge par la CAF (contre 30% auparavant)

+14,5%

augmentation du prix plafond d'ici 2027

3 000

nombre de places FJT prévues dans le plan de financement de la PS-FJT d'ici 2027

janvier

février

mars

avril

mai

juin

04

Les jeunes en parcours ASE dans le réseau : développement du plaidoyer de l'Unhaj

La loi Taquet du 22 février 2022 comportait un volet important sur la prise en charge des jeunes majeur·es, avec notamment la garantie d'un accompagnement entre 18 et 21 ans par les Départements, pour mettre fin aux « sorties sèches ». Le réseau Habitat Jeunes joue un rôle important dans l'accueil de jeunes mineur·es et majeur·es protégé·es ou l'ayant été par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), puisqu'ils et elles représentent environ 15 % des publics accueillis en résidence Habitat Jeunes (soit environ 12 400 jeunes).



Cela nous donne un bon point d'analyse des conséquences des politiques menées en direction de ces jeunes. Nous avons souhaité affiner cette observation, à travers une enquête lancée dans le réseau en 2023, permettant de quantifier et qualifier l'accueil et l'accompagnement de ces jeunes. L'enquête, à laquelle 62 associations ont répondu (représentant 10 700 places), a été complétée par des entretiens bilatéraux et la mise en place d'un groupe de travail. Elle a permis d'objectiver plusieurs constats et de nourrir le plaidoyer national.

Les enseignements de l'enquête...

- Un accueil qui concerne majoritairement des jeunes majeur·es (10 % contre 5 % pour les mineur·es).

- Une part majoritaire (63 %) des Mineur·es Non Accompagné·es (MNA) parmi les mineur·es en parcours ASE.
- Des financements très hétérogènes en fonction des départements – et au sein-même des départements – et des publics (MNA et jeunes du territoire).
- Des difficultés rencontrées dans l'accompagnement : majoritairement le manque de moyens, parfois le manque d'implication des professionnel·les de l'ASE, l'absence de solutions de logement à la sortie, et le manque de relais sur la santé mentale. Pour les MNA, des difficultés importantes sur la régularisation de la situation administrative lors du passage à la majorité.

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

L'enquête comporte également des fiches-actions sur les bonnes pratiques des acteurs Habitat Jeunes et une revue de jurisprudence.

... Ont nourri le plaidoyer de l'Unhaj

2023 a été une année riche en consultations et rapports sur le sujet. L'Unhaj y a largement contribué :

- En participant aux travaux de la DITP (Direction interministérielle de la transformation publique) sur l'insertion des jeunes majeur·es.
- En participant aux travaux de la DITP (Direction interministérielle de la transformation publique) sur l'insertion des jeunes majeur·es.
- En intégrant le Collectif « Cause Majeur ! » en mars 2023. Ce collectif, coordonné par SOS Village d'Enfants, regroupe des fédérations et associations nationales et des personnes qualifiées : CNAPE, Uniopss, FAS, Apprentis d'Auteuil, Citoyens et Justice, Adepape... Il porte un plaidoyer sur l'insertion des jeunes majeur·es.
- En contribuant activement au rapport du COJ (Conseil d'orientation des politiques de jeunesse) et du CNPE (Conseil national de la protection de l'enfance) de juin 2023 : « *Laissez-nous réaliser nos rêves ! L'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortant des dispositifs de protection de l'enfance* ».
- En rencontrant la secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance, Charlotte Caubel, le 4 avril 2023 (cf. photo ci-contre).

Quelques points saillants de notre plaidoyer :

- Garantir un revenu mensuel minimum à tous les jeunes majeur·es sans soutien familial.
- Maintenir l'accompagnement jusqu'à l'insertion pleine et entière, si besoin jusqu'à 25 ans.
- Développer l'offre Habitat Jeunes, qui permet d'accueillir ces jeunes tout en respectant un principe de mixité des publics.
- Sécuriser les parcours logement, via un droit opposable à la garantie Visale et une majoration et stabilité de l'APL.
- Régulariser systématiquement à 18 ans les MNA pris en charge par l'ASE.

Perspectives

L'Unhaj poursuivra ses actions de plaidoyer et son appui au réseau sur le sujet en 2024.

À noter que nous avons obtenu que les Urhaj siègent dans les commissions départementales d'accès à l'autonomie des jeunes majeur·es, ce qui permettra au réseau, nous l'espérons, de peser dans les politiques départementales.

2023

15 %

part des jeunes mineur·es et majeur·es en parcours ASE dans les résidences HAJ

63 %

des résidences HAJ accueillent des mineur·es relevant de l'ASE

2,6 %

des publics accueillis en résidences HAJ sont des MNA

9 mois

durée moyenne de l'APJM (ex-contrat jeune majeur)

Laissez-nous réaliser nos rêves !

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortant des dispositifs de protection de l'enfance



RAPPORT DU CONSEIL D'ORIENTATION DES POLITIQUES JEUNESSES (COJ) ADOPTÉ LE 23 JUIN 2023

janvier février mars avril mai juin

05

Les ressources humaines Habitat Jeunes passées au crible

Les travaux menés sur les modèles économiques Habitat Jeunes en 2022 et 2023, ont conduit à en isoler une problématique en particulier : celle des caractéristiques socio-professionnelles et économiques des ressources humaines, qui contribuent massivement à la mise en œuvre du projet Habitat Jeunes.

En 2022, le « Ségur » (revalorisation salariale de 183 euros brut par mois pour les « agents exerçant à titre principal au sein de la filière socio-éducative ») a mis en lumière une segmentation des métiers qui n'était pas toujours conçue ou vécue



comme telle au sein des associations Habitat Jeunes. Il a aussi mis l'accent sur le poids des charges de personnel dans les coûts de fonctionnement des résidences et leur impact sur les équilibres économiques de nos associations.

Dans le même temps, du terrain, nous sont remontés des échos concordants sur la difficulté pour certaines structures à maintenir les effectifs, faute de financements suffisants dans un contexte de plus en plus contraint, mais aussi du fait de tensions sur les recrutements.

Enfin, les travaux engagés sur le modèle économique Habitat Jeunes nous ont conduit à travailler sur les caractéristiques socio-professionnelles et économiques des ressources humaines qui contribuent

massivement à la mise en œuvre du projet Habitat Jeunes. Quels taux d'encadrement ? Quels financements ? Quel impact sur les équilibres de gestion ? Quelles professions ? Quels diplômes ? Quelles organisations ? Et pour répondre à quels besoins ?

État des lieux de la structuration RH

L'Unhaj a entrepris de dresser un état des lieux de la structuration RH des organisations Habitat Jeunes à partir des informations issues des formulaires CAF de déclaration des éléments d'assiette de la prestation de service FJT remontés par les adhérents volontaires. Elle a travaillé pour ce faire à partir d'un échantillon

juillet août septembre octobre novembre décembre

constitué d'une trentaine d'associations de taille et de profil variés, représentant près de 60 résidences, pour 5 800 places.

Ces travaux ont donné lieu à un séminaire de conférence permanente en mai 2023, dont ils ont constitué l'entrée en matière. Ce séminaire s'est tenu sur 2 jours, pour partie en présence de la Dihal, la Cnaf et Héxopée. L'objectif étant de partager les éléments saillants de ce diagnostic et les questions qu'ils soulèvent sur la mise en œuvre du projet Habitat Jeunes. Il a également permis de confronter les chiffres issus des traitements statistiques aux représentations des acteurs et partenaires et, in fine, de produire une réflexion collective sur les spécificités de l'accompagnement en structure Habitat Jeunes, les besoins afférents et les risques que représentent pour la pérennité du projet les tensions budgétaires actuelles.

Les chiffres clés à retenir de l'état des lieux de la structuration RH du réseau Habitat Jeunes :

- Un taux d'encadrement moyen constaté à 7,4 ETP (équivalent temps plein) pour 100 jeunes (hors activité restauration).
- Des écarts significatifs de taux d'encadrement d'un établissement à l'autre : de 3 à 12 ETP pour 100 jeunes au sein de l'échantillon considéré.

- Un taux d'encadrement « socio-éducatif » moyen constaté à 3 ETP pour 100 jeunes.
- Les intervenant.es socio-éducatif-ves qualifié-es ont pour une très large majorité d'entre eux/elles une qualification en travail social (62 % contre 17 % pour les diplômés en animation).
- Un taux de turn over élevé de plus de 20 % (fonction socio-éducative uniquement).

2023

7,4
ETP pour 100 jeunes

taux d'encadrement moyen (hors activité restauration)

3
ETP pour 100 jeunes

taux d'encadrement « socio-éducatif » moyen

62 %

des intervenant-es socio-éducatif-ves qualifié-es ont une qualification en travail social



janvier février mars avril mai **juin****06**

Logement d'abord : faire reconnaître nos spécificités

Bien plus que du logement, mais aussi du logement, nos projets sont complexes à bien des titres, à la croisée de plusieurs politiques publiques reflétant à la fois la diversité des publics accueillis et celle des services ou résidences du réseau. Jeunes travailleur·ses, jeunes en insertion, jeunes en formation, la jeunesse s'est globalement paupérisée et précarisée. Pour défendre et développer des solutions qui puissent continuer de les accueillir, l'Unhaj est un interlocuteur de l'État avec lequel il entretient un dialogue constant.



Le Logement d'abord, c'est d'abord du logement

Côté logement, les principales annonces ont été concrétisées dans le deuxième volet du plan Logement d'abord, lancé en 2023 pour les 5 prochaines années, avec, nouveauté, une reconnaissance de la contribution des résidences sociales, dont font partie les FJT à cette politique publique, assortie d'objectifs de production pluriannuels (25 000 nouveaux logements en résidences sociales d'ici 2027). 30 000 nouvelles places d'IML (intermédiation locative) sont également prévues. Ces objectifs sont déclinés par territoire régional.

La réforme du SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation)

se poursuit, en ce qu'il doit devenir la « clé de voute » du Logement d'abord. Concernant le contingent préfectoral au sein des résidences sociales, un accord cadre et un modèle de convention tripartite a été travaillé tout au long de l'année entre Dihal et fédérations et aboutira en 2024. L'idée est pour les associations de travailler plus en lien avec les SIAO, notamment afin que ceux-ci puisse intégrer la spécificité des modalités d'accueil et d'accompagnement des résidences Habitat Jeunes.

Développer une offre réellement adaptée aux besoins

Une circulaire ministérielle incite ainsi les préfets à accorder « une

juillet août septembre octobre novembre décembre

attention particulière à la répartition du développement de l'offre (...) notamment pour les structures dédiées au logement des jeunes. » Des sous-cibles pourront être définies, mais « elles doivent impérativement éviter toute forme de concurrence entre les FJT et les RSJA. Dans la mesure où ces deux typologies de résidences pour jeunes ne proposent pas le même niveau d'accompagnement et ne permettent pas toujours d'accueillir les mêmes publics, un équilibre doit être garanti dans leur développement respectif. Vous vous mobiliserez en priorité pour encourager et faciliter la réalisation des opérations FJT, en évitant que des projets initialement en FJT soient abandonnés et reconvertis en RSJA. »

L'Unhaj s'est alors félicitée qu'une telle clarification soit apportée par le ministre du logement. Toutefois, le plan Logement d'abord, pour monter en puissance, devra engager un travail de fond sur les questions de modèles économiques des résidences sociales afin de relancer la production tout en renforçant des mécanismes de solvabilisation suffisants pour les personnes logées et permettre concrètement le bon niveau d'accompagnement pour les jeunes au sein des structures, au bénéfice de tou·tes.

L'Unhaj s'est par ailleurs mobilisée à la demande du cabinet du ministre du

logement afin de repérer des projets « bloqués » du fait de difficultés à trouver les financements nécessaires à l'équilibre du projet : de reliquats de crédits du FNAP (Fonds national d'aide à la pierre).

Toutes les mesures doivent être utilisées pour développer nos projets afin de répondre aux besoins des jeunes les plus précaires mais aussi des territoires qui ont besoin de loger la jeunesse active, la jeunesse en formation.

2023**25 000**

nouveaux logements en résidences sociales d'ici 2027

30 000

nouvelles places d'IML (intermédiation locative)

Communiqué de presse

extrait du CP du 22 juin 2023 - **Habitat des jeunes : le flou des annonces multiples, la nécessité de passer à l'action efficace**

« L'Unhaj demande que ces annonces multiples en silos fassent l'objet d'un véritable portage politique global concernant les politiques de jeunesse et celle de l'habitat des jeunes en particulier, avec des précisions et outils concrets au service des objectifs annoncés, qu'elles soient mises à l'ordre du jour d'un comité interministériel et que l'ensemble des parties prenantes puissent passer à l'action. »

Evanne Jeanne-Rose, vice-président de l'Unhaj

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

Une aide exceptionnelle pour faire face à la crise énergétique



© COLIN BEHRENS DE PIXABAY

Comme de nombreux secteurs, les activités Habitat Jeunes ont été touchées de plein fouet par la crise de l'énergie et la hausse inédite des coûts. Si le projet Habitat Jeunes a pour ambition de proposer des logements abordables, les associations gérant ces logements se sont trouvées face à des hausses tarifaires parfois très importantes, inédites, difficiles à anticiper et pouvant remettre en cause l'équilibre économique même de la structure. L'Unhaj, mobilisée dès 2021, a poursuivi son action pour finalement obtenir une aide directe aux associations gestionnaires en 2023.

Cette hausse impacte particulièrement l'activité « logement », puisque le modèle spécifique de la redevance en résidence sociale FJT prend en compte de manière forfaitaire le coût des fluides et ne permet pas – ce qui n'est par ailleurs pas souhaitable – de répercuter directement les prix de l'énergie sur les jeunes logé.es. Strictement encadrée, la revalorisation des redevances ne peut compenser qu'une infime partie de ces hausses. Cela, alors même que les renouvellements de contrats de fourniture se sont assortis d'envolées tarifaires sans précédent, avec des multiplications allant de 2 à 8.

Les dispositifs d'aides mis en place par le Gouvernement n'étaient au départ pas ouverts aux associations gestionnaires : l'Unhaj s'est donc employée dès 2022 pour que les dis-

positifs proposés soient compatibles avec la problématique telle qu'elle se posait pour notre secteur.

Mesurer l'impact des hausses pour notre secteur

L'Unhaj a ainsi œuvré pour expliciter et documenter le sujet, en réalisant deux enquêtes quantitatives en 2022, en informant et accompagnant en continu adhérents et Urhaj, permettant en retour de formuler des remontées plus qualitatives aux services de l'État. Après de nombreux échanges techniques entrepris aux côtés de l'USH (Union sociale pour l'habitat) et de l'Unafo, le printemps 2022 permet aux acteurs Habitat Jeunes d'émarger au bouclier

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

07

tarifaire habitat collectif sur les prix du gaz, avec effet rétroactif sur la fin d'année 2021. Toutefois, au vu du poids de l'électricité dans les dépenses des adhérents et de l'explosion des prix négociés au plus fort de la crise, l'Unhaj a continué de demander dans différentes prises de position l'urgente nécessité de mettre en œuvre un dispositif d'aide qui prenne en compte les coûts d'électricité, ainsi qu'une aide spécifique fléchée vers les gestionnaires – le chèque énergie n'étant pas une réponse adaptée au modèle des FJT et résidences sociales.

Attendus pendant plusieurs mois, les décrets relatifs aux boucliers tarifaires sur le prix du gaz et sur l'électricité sont parus le 31 décembre 2022 : ils ont permis une rétroactivité au 1^{er} juillet 2022 pour l'électricité, un calcul spécifique pour les contrats signés au second semestre 2022 à des tarifs élevés ainsi que la possibilité de demander une avance de l'aide pour 2023.

Une aide de 192 € pour tous les logements en FJT

En complément des boucliers, le plaidoyer de l'Unhaj a débouché en 2023 sur le déblocage d'une aide spécifique, pour les gestionnaires.

L'Unhaj a lancé dès le mois de juillet une enquête à la demande de la Dihal et de l'ASP (Agence de services et de paiement), constituant une liste des établissements éligibles à l'aide, en recueillant en amont les informations nécessaires à l'instruction des demandes. L'Unhaj a administré cette enquête et mobilisé ses adhérents pour parvenir à une quasi-exhaustivité des réponses. Le décret du 20 juillet 2023 est venu enfin préciser les caractéristiques de l'aide, fixant son montant à 192 € par logement conventionné à l'APL en résidence FJT. Après de nombreux aller-retours entre l'Unhaj et les équipes de la Dihal pour confirmer certaines données recueillies, le guichet de demande d'aide a été ouvert de novembre 2023 à avril 2024.

À raison de plus de 32 000 logements éligibles recensés au sein du réseau, cette aide exceptionnelle pour laquelle l'Unhaj s'est battue depuis 2022 devrait représenter plus de 6 millions d'euros d'aide pour les structures Habitat Jeunes. Au-delà de cette mobilisation au plus fort de la crise, l'Unhaj a entrepris des travaux en interne, qu'elle partage avec ses partenaires, pour réfléchir à une remise à plat du modèle économique de la RS-FJT, dont le modèle de la redevance ne permet pas de faire face à de tels événements et met à mal la pérennité de ces structures à court, moyen et long terme.

2023

192 €

Montant de l'aide exceptionnelle par logement en FJT

32 000

logements Habitat Jeunes éligibles

6 M

d'aide pour les structures Habitat Jeunes

Des parlementaires se mobilisent pour les résidences Habitat Jeunes

Grâce à la mobilisation des adhérents Habitat Jeunes, 17 parlementaires (député.es et sénateur.ices) ont interpellé.es le ministre de la Transition écologique pour l'alerter des difficultés que rencontrent les résidences Habitat Jeunes face à l'augmentation des prix de l'énergie, en mentionnant l'étude de l'Unhaj à ce sujet.

janvier février mars avril mai juin

Les enjeux autour de l'accueil des jeunes en parcours migratoire

Les acteurs Habitat Jeunes accueillent des jeunes de tous horizons, y compris des jeunes étrangers dont un certain nombre sont des mineurs ou majeurs non accompagnés (MNA) et d'autres réfugiés statutaires. Cette diversité fait la richesse de nos projets, et favorise l'ouverture et le brassage. Elle vient aussi interpeller nos pratiques d'accueil et d'accompagnement, d'une part sur le volet du droit au séjour, qui renvoie à une législation complexe et mouvante, d'autre part sur les enjeux d'approche interculturelle.



RESIDENCE HABITAT JEUNES CHARTRES
© KLARA KALINOVA

Consternation et mobilisation

En 2023 l'Unhaj s'est mobilisée, aux côtés de nombreux réseaux associatifs, contre plusieurs mesures du projet de loi « *pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration* » débattue au Parlement à l'automne 2023, adoptée en décembre 2023, puis amendée par le Conseil constitutionnel.

Il subsiste dans la version finale des mesures pouvant impacter négativement les parcours des jeunes que nous accompagnons. Par exemple, la perte du bénéfice de l'accompagnement jeune majeur pour les jeunes issus de la protection de l'enfance sous le coup d'une OQTF (Obligation de quitter le territoire français).

La délivrance des OQTF est d'ailleurs facilitée (par la limitation des recours) et les délais d'application réduits. Par ailleurs, de nouveaux freins à la régularisation sont venus s'ajouter au précédents : justification du niveau de langue, limite à trois du nombre de renouvellements de la carte de séjour, etc.

Rappelons que l'Unhaj plaide pour une régularisation systématique à 18 ans des MNA ayant eu un parcours en protection de l'enfance. Les refus ou non-renouvellements de titres de séjour génèrent des ruptures de ressources et de droits APL, et impactent la capacité à s'acquitter de la redevance. À noter que le Fonds coup de pouce, géré par l'Unhaj, a permis d'aider 94 ancien·nes MNA en situation d'impayé en 2023 (cf. page 28).

juillet août septembre octobre novembre décembre

08

Les bases du cadre réglementaire

Au-delà de ce travail de plaidoyer, l'Unhaj a mis en place, en partenariat avec la Cimade, une formation « *Introduction au droit des étrangers* » avec un focus sur les MNA, afin de donner des bases aux équipes sur le cadre réglementaire et de réfléchir aux recours dans les situations complexes. Cette formation, qui s'est tenue sur une journée en juin 2023, passera à 2 jours en 2024 et est déjà déclinée dans certaines régions.

L'approche interculturelle

Certain.es professionnel·les font part de difficultés dans l'accompagnement, notamment pour faire face à certaines formes de souffrance psychique qui s'expriment chez les jeunes en situation d'exil. La compréhension de ces phénomènes nécessite certains éclairages, a fortiori dans un contexte de transformation de la « *commande sociale* », avec des moyens d'accueil et d'accompagnement souvent mis à mal.

D'autre part, il s'agit aussi d'une rencontre avec « *l'étrangeté* » de l'autre et des questions interculturelles que cela sous-tend : la « *barrière* » de la

langue, la différence entre les représentations de chacun des acteurs en présence sont parfois source d'incompréhensions et peuvent mettre à mal l'accompagnement.

L'Unhaj a proposé un webinaire et une formation intitulée « *Sensibilisation à la clinique de l'exil* », pour permettre aux accompagnateur·ices de mobiliser l'interculturalité dans leur accompagnement : mieux comprendre les enjeux psychiques, familiaux et sociaux liés à l'expérience de l'exil ; analyser les mécanismes psychosociaux induits par la rencontre avec l'altérité ; repenser les pratiques et acquérir des connaissances et des éléments méthodologiques dans le champ de la clinique inter ou transculturelle. Cette formation de 2 jours, animée par un psychologue clinicien et formateur, sera renouvelée l'an prochain.

2023

4,7%

part des MNA et ex-MNA protégés par l'ASE logés en résidence HAJ

46

professionnel·les HAJ sensibilisés ou formés (clinique de l'exil et droit des étrangers)

94

bénéficiaires ancien·nes MNA des aides du Fonds coup de pouce (dont 47 % en attente ou en rupture de droit au séjour)

Communiqué de presse

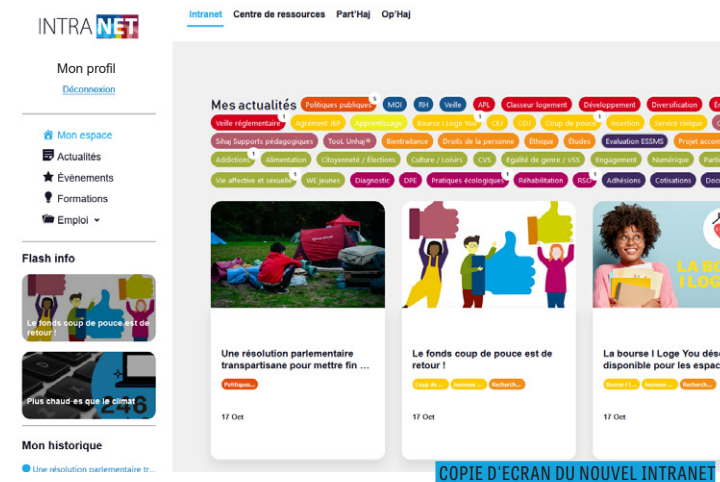
extrait du CP du 21 décembre 2023 sur le vote de la nouvelle loi Immigration « *Sous réserve d'éventuelles censures par le Conseil constitutionnel, ce texte signe le recul des valeurs d'accueil et de solidarité de notre pays. Il bafoue cet héritage fondamental des Lumières qui voulait que les hommes naissent libres et égaux en droits. Au-delà des symboles politiques de son adoption et des mesures qu'elle porte, cette loi aura, à brève échéance et comme une onde de choc, des conséquences désastreuses sur le dynamisme économique et social de nos territoires. Car les jeunes issus de l'immigration qui y évoluent en sont aussi les forces vives.* »

Claude Garcera, Président de l'Unhaj

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

L'intranet Habitat Jeunes a fait sa révolution

Dans la lignée des plateformes Web dédiées aux acteurs Habitat Jeunes et développées ces dernières années (Op'Haj, Part'Haj), 2023 a vu naître le nouvel intranet. Cet espace rassemble les actualités, les événements et les ressources au service du collectif Habitat Jeunes. L'intranet de l'Unhaj datait de près de 10 ans, il convenait de le réformer. Ce chantier a été conduit tout au long de l'année 2022 et en partie sur 2023, en collaboration avec les Urhaj et les adhérents. Le nouvel Intranet a été livré en septembre 2023.



Les deux points clef de cette nouvelle plateforme du réseau Habitat Jeunes sont :

- Une visibilité dynamique sur les actualités du réseau : communications et plaidoyers de l'Unhaj, agenda du réseau et inscription à des événements (formations, manifestations nationales...), publication des offres d'emploi...
- Une expérience individualisée : abonnement à des fils d'actualité thématiques, visualisation de ses inscriptions...

À condition d'avoir un profil sur l'annuaire Part'Haj (cf. page 31), tout acteur-riche du réseau peut accéder à l'intranet avec un identifiant personnel et peut ainsi personnaliser son espace.

Ce nouvel intranet permet également de déposer les offres d'emploi du réseau, qui sont directement versées sur le site public de l'Unhaj.

Le centre de ressources

En articulation avec l'Intranet, l'Unhaj a fait développer un centre de ressources, livré au même moment, qui permet, via un moteur de recherche intuitif appuyé sur des mots clef, d'accéder à l'ensemble des ressources documentaires, écrits, audio ou vidéo, du réseau Habitat Jeunes. Toutes les ressources qui y sont versées sont désormais répertoriées par catégories et taggées.

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

09

Sur la base de 9 thématiques chapeau (Économie des projets, Habitat, Jeunesse et éducation populaire, Outill'Haj, Politiques publiques, Recherche et Évaluation, Socio-éducatif, Transformation écologique, Vie associative), les ressources sont taggées en sous-catégories, mais également en fonction du type de documents (guide, note, tuto, webinar...) et de la date.

Le centre de ressources permet également d'accéder à une photothèque et un pack de bienvenue pour les nouveaux.elles du réseau. Chaque acteur-ice peut aussi publier avec facilité différentes ressources et déposer des témoignages.

Des tutoriels vidéo et un webinar dédié ont accompagné le lancement de ces nouveaux outils.

Ces deux outils ont été conçus comme des leviers de l'animation du réseau Habitat Jeunes, de capitalisation et de mutualisation des bonnes pratiques.

Toutes les plateformes web destinées aux acteur-ices Habitat Jeunes sont désormais regroupées sur reseauhaj.org

RESEAUHAJ.ORG intranet

connexion avec son profil Part'Haj

abonnement possible à différents fils d'actus

inscription et paiement en ligne aux formations, webinaires, journées nationales...

personnalisation
 offre d'emploi

ressources

filtres de recherches thématiques et mots clés

SOCIO-ÉDUCATIF	HABITAT	ÉTUDES ET RECHERCHES	JEUNESSE ET ÉDUC' POP'
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	HABITAT JEUNES 2.0	VIE ASSOCIATIVE	ÉCONOMIE DES PROJETS

photothèque

pack de bienvenue

mise en ligne ressources témoignages

2023

1700
visiteur-ses (en moyenne 425 visiteur-ses/mois)
11 400
pages vues
500
ressources au moment du lancement

chiffres du 6 septembre (date de lancement du nouvel intranet) au 31 décembre 2023

janvier février mars avril mai juin

Habitat Jeunes, écosystèmes en mouvement

La transformation écologique est un pilier de la motion d'orientation 2021-2025. L'offre Habitat Jeunes est au cœur des enjeux structurants des transitions : sobriété et efficacité énergétique, mobilité, alimentation, habitat, territoires. Cette singularité nous permet et nous oblige à participer activement à la transformation écologique. L'année 2023 a été l'occasion de poursuivre les travaux entamés sur la transition écologique.



UNIVERSITÉS D'AUTOMNE HABITAT JEUNES
LAC DE SERRE-PONÇON - DU 13 AU 15 OCTOBRE 2023
© UNHAJ

Les universités d'automne : rassemblement, mobilisation et conviction

Réuni-es pendant 3 jours au bord du lac de Serre-Ponçon, à l'occasion des universités d'automne du mouvement, le réseau a pu réfléchir, échanger et être sensibilisé à la transformation écologique, avec :

- 450 participant-es : 70 jeunes, 74 administrateur.trices, 289 salarié-es, 17 partenaires et prestataires ;
- 90 associations représentées
- 13 régions représentées
- 4 intervenant-es (Nathalie Blanc, Evanne Jeanne-Rose, Boris Tavernier et François Petitprez)

à la table-ronde « *Écologie populaire : et si on y arrivait ?* »

- 21 ateliers participatifs sur : la transition du bâti, l'alimentation durable, les mobilités, la RSO, les écogestes en Habitat Jeunes, la sobriété énergétique des structures, l'éducation populaire et l'écologie, des ateliers DIY (« Do It Yourself »)
- 8 ateliers « 2 tonnes »
- Un village d'initiatives
- 2 représentations de Théâtre (forum et improvisation)
- 1 scène ouverte

Réalisation d'un guide sur la transformation écologique

juillet août septembre octobre novembre décembre

10

2023

450

participant-es
aux universités
d'automne

1

guide sur la transi-
tion écologique

1

mag' dédié aux UA

Les travaux menés en 2022 constituent le point de départ du guide, enrichi par des échanges avec le réseau, des travaux scientifiques et complété par diverses réflexions autour du mouvement Habitat Jeunes en tant qu'acteur de la transition écologique.

Les objectifs du guide sont multiples :

- Contextualiser et rappeler les enjeux de la transformation écologique, en s'appuyant sur des données scientifiques ; les grands enjeux de l'Habitat Jeunes (bâti et accompagnement socio-éducatif).
- Présenter des bonnes pratiques sur les différentes grandes thématiques du climat (alimentation, mobilité, énergie, bâti etc.) et inspirer le réseau grâce à des expériences menées par des adhérents (via des fiches expériences).
- Faire un état des lieux – non-exhaustif – des chantiers en cours, à venir ou en réflexion.

Ce guide est évolutif et vise à être enrichi au fil de l'eau. Il a été largement diffusé lors des universités d'automne puis envoyé par courrier à l'ensemble des acteur-ices Habitat Jeunes. Il est également disponible en ligne sur le site public de l'Unhaj.

Un nouvel outil pour piloter la transition écologique

Pour accompagner le réseau dans ses démarches de transition écologique, notamment la RSO (Responsabilité sociétale des organisations), l'Unhaj a animé un groupe de travail de février à septembre 2023. Il a adapté le référentiel ESSMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux) au contexte Habitat Jeunes en y intégrant une vingtaine de nouveaux critères sur la transition écologique et l'éducation populaire. C'est dans cette logique que l'Unhaj a intégré la SCIC ESS-pratiques, une plateforme qui permet à la fois de piloter la démarche d'évaluation et la responsabilité sociétale des organisations.



UNIVERSITÉS D'AUTOMNE HABITAT JEUNES
LAC DE SERRE-PONÇON - DU 13 AU 15 OCTOBRE 2023
© UNHAJ

janvier février mars avril mai juin

Mieux connaître l'état du parc bâti Habitat Jeunes

Tout au long de l'année 2023, l'Unhaj a travaillé sur l'une des priorités de notre motion d'orientation 2021-2025 : « Identifier les besoins de *réhabilitation* » des bâtiments Habitat Jeunes, parfois énergivores, vieillissants ou inadaptés aux besoins des jeunes. Pour ce faire, l'Unhaj a initié un diagnostic de ces bâtiments, appelé « Cartographie du bâti Habitat Jeunes », par le biais d'une enquête déployée auprès des adhérents du réseau. Les résultats sont attendus pour la rentrée 2024.



RÉSIDENCE CLAIRVIVRE-WOGENSKY GÉRÉE PAR L'ASSOCIATION HABITAT JEUNES CLAIRVIVRE, IMPLANTÉE DANS LE QPV CRÉT DE ROC-SOLEIL À SAINT-ETIENNE © ANTOINE SÉGUIN

Quantifier l'ampleur des travaux à mener

En tant que logements-foyers, les résidences Habitat Jeunes sont concernées par les encouragements à réhabiliter le bâti, qui se sont intensifiés ces dernières années. Or, si les 850 sites d'implantation à travers la France sont identifiés, il persiste une difficulté à appréhender l'état des bâtiments gérés par les adhérents du réseau, et par extension leurs besoins en réhabilitation.

Dans la grande majorité des cas, les propriétaires de ces bâtiments sont des bailleurs sociaux, et de façon plus modeste, des collectivités territoriales ou des congrégations religieuses. Une minorité est propriétaire. Les données ne sont

donc pas toujours accessibles et ne sont pas consolidées.

Une enquête centrée sur l'énergie, les usages et l'état général du bâti

L'Unhaj s'est saisie de ces enjeux en lançant une enquête nationale afin de constituer une cartographie du bâti Habitat Jeunes et de se doter collectivement d'une connaissance précise des caractéristiques de celui-ci. Validée lors des universités d'automne en octobre 2023 par les équipes du réseau, l'enquête a été testée dans la région des Hauts-de-France dès novembre, avant d'être généralisée à l'ensemble des territoires en début d'année 2024.

juillet août septembre octobre novembre décembre

11

2023

80 %

des résidences HAJ sont propriété d'un OHLM (organisme d'habitations à loyer modéré)

24 %

des résidences HAJ sont couvertes par un DPE (diagnostic de performance énergétique)

Parmi celles-ci, 25 % sont des passoires énergétiques (étiquettes E, F ou G du DPE)

102

résidences Habitat Jeunes implantées en QPV

La spécificité des résidences en QPV

En parallèle de cette cartographie, l'Unhaj a entrepris la réalisation d'un observatoire des jeunes logé.es au sein des résidences Habitat Jeunes en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Il s'agissait d'avoir une meilleure connaissance des profils et parcours de jeunes, mais aussi des caractéristiques des résidences implantées en QPV, dont l'histoire est liée à celle des grands ensembles.

Ce travail sera complété par un guide qui, au-delà de mieux loger les jeunes des quartiers, permettra de qualifier ce bâti spécifique, parfois emblématique de l'urbanisme d'un quartier ou représentatif d'un courant de pensée architecturale, et de mettre en perspective son état avec les processus de renouvellement urbain éventuellement engagés dans ces quartiers.

Pour une réhabilitation massifiée du bâti Habitat Jeunes

En qualifiant le bâti Habitat Jeunes et en quantifiant l'ampleur des travaux à mener, l'Unhaj souhaite in fine plaider la cause d'une réhabilitation massifiée des bâtiments gérés par

les adhérents du réseau auprès des pouvoirs publics, et demander les financements et moyens techniques nécessaires pour sa mise en œuvre.

L'Unhaj a par ailleurs sollicité l'ensemble des parties prenantes, particulièrement les bailleurs sociaux et fédérations du logement, dont le rôle est essentiel pour développer les projets de réhabilitation des résidences Habitat Jeunes, et ainsi proposer aux jeunes des logements décents, répondant à leurs besoins.

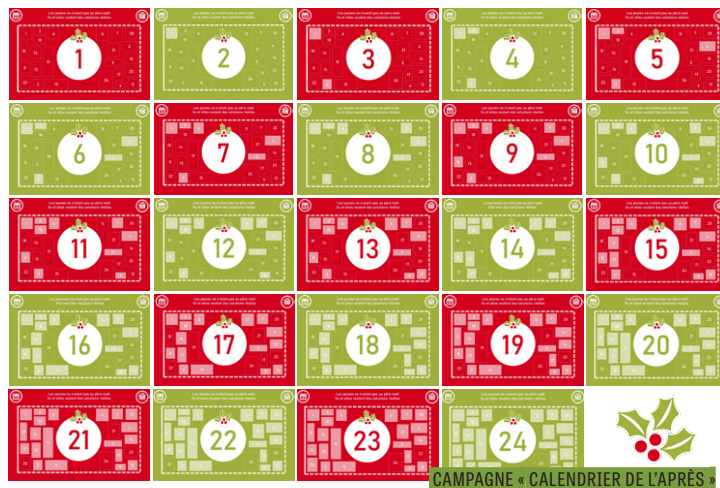


VISITE DU CHANTIER DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET RESTRUCTURATION DU FJT DE REUILLY À PARIS 12E, LE 29 JUIN 2023, EN PRÉSENCE DE L'UNHAJ, DES URHAJ ET DE LA DIRECTRICE DU FJT, GHISLAINE NAVE

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

Coup de pouce : faire entendre la voix des jeunes les plus vulnérables

En 2023, le fonds coup de pouce entamait sa troisième année d'existence. Fonds de sécurisation en dernier recours pour des jeunes en passe de finir à la rue, le nombre de demandes a explosé et ce n'est pas sans rapport avec les différentes réformes qui ont mis à mal les conditions de jeunesse. Des réformes APL en passant par celles du chômage, les jeunes ont de plus en plus besoin de fonds de sécurisation pour vivre.



Une année record pour le fonds coup de pouce

Financé par la délégation inter-ministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), le fonds coup de pouce a permis à 573 jeunes de se maintenir ou d'accéder à un logement, contre 446 en 2022. La somme totale déboursée pour ces jeunes a augmenté de 65 %, ce qui a longtemps fait craindre une rupture dans la gestion du fonds. La Dihal a débloqué in extremis une nouvelle enveloppe qui a permis au fonds de se maintenir. Parmi ces 573 jeunes bénéficiaires, on en compte 105 inscrit.es dans un contrat d'engagement jeune (CEJ), 289 demandeur.euses d'emploi, 150 ayant eu un parcours de protection de l'aide sociale à l'enfance (ASE) dont

94 ancien-n.es mineur-es non accompagné-es (MNA), 359 en rupture familiale.

Au-delà des caractéristiques sociales, les jeunes bénéficiaires du fonds coup de pouce ont connu une baisse de leur niveau de vie avec un triple effet ciseau : l'augmentation des redevances suivant l'indice de revalorisation des loyers (IRL), la baisse de leurs ressources moyennes et celle leurs APL (cf. schéma page suivante).

Cette connaissance fine des conditions des jeunes vulnérables a amené l'Unhaj à publier en septembre une étude sur les ressources et les filets de sécurité qui a vu la création d'un répertoire de plus de 35 aides et ressources disponibles pour les jeunes.

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

12

2023

573

bénéficiaires

359

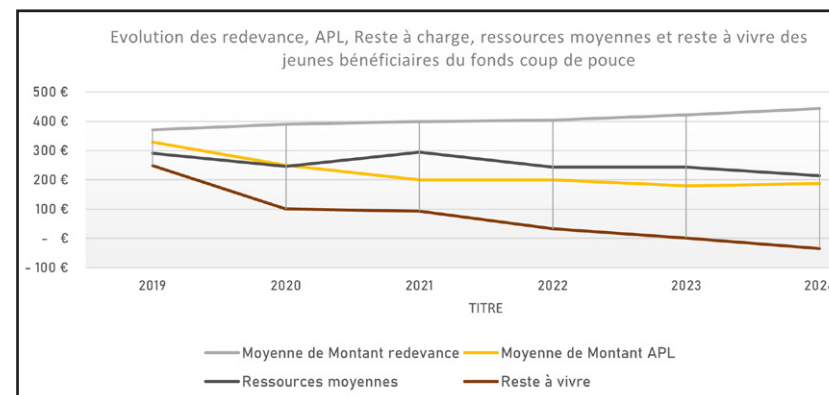
jeunes en rupture familiale

1€

de ressources moyenne après paiement de la redevance

22 213

personnes touchées par la campagne « calendrier de l'après »



Une réalité de la vulnérabilité des jeunes que l'Unhaj a souhaité mettre en avant

Afin de sensibiliser et plaider pour l'amélioration des conditions de jeunesse, l'Unhaj a souhaité mettre en avant des parcours de vie de jeunes en miroir de son plaidoyer en créant le « calendrier de l'après ». Chaque jour de décembre, l'Unhaj a publié sur les réseaux sociaux des récits de jeunes, expliqué leurs problématiques et proposé une solution pour y répondre que l'union ou un partenaire a porté. Le slogan de cette campagne :

« Les jeunes ne croient pas au père Noël. Ils et elles veulent des solutions réelles. »

Sur LinkedIn, ces post ont été vu 22 213 fois, 2 605 clicks ont été enregistrés ; il y a eu 538 réactions et 163 republications des contenus.

Les jeunes ne croient pas au père Noël. Ils et elles veulent des solutions réelles.

17

RÉCIT DE JEUNE

Pierre est un enfant protégé. Il a aujourd'hui 22 ans et vit à Rodez. Il alterne petits contrats, périodes de chômage non rémunérées puis signe un CEJ. Il active la garantie Visale suite à des loyers impayés, sa dette s'élève à 2 104€. Il fait face à ses charges de logements, ses frais médicaux, alimentaires et de déplacement, avec l'allocation de 528€ par mois du CEJ.

PROBLÉMATIQUE

Depuis la Loi « pour le plein-emploi » votée fin 2023, les allocataires du RSA doivent faire 15 à 20h d'activité hebdomadaire, à l'instar des jeunes en CEJ. L'allocation mensuelle du CEJ est de 528€, le RSA soe est de 607,5€. Le CEJ ne dure que six mois, et n'est renouvelable que 2 fois au maximum.

SOLUTION

Supprimons la limitation de la durée du CEJ pour faire de l'accompagnement un véritable droit permettant aux jeunes vulnérables d'accéder à l'autonomie. Etablissons un montant d'allocation équivalent aux autres minimas sociaux et augmentons-le à hauteur de 50% du revenu médian.

Sihaj : déploiement soutenu et développement d'évolutions en augmentation

Le déploiement

En 2023, 17 structures ont migré sur Sihaj. Ainsi fin 2023, 234 établissements utilisent Sihaj au quotidien soit 51 % des adhérents de l'Unhaj. Pour répondre à la demande des adhérents, l'équipe Sihaj a expérimenté un nouveau format de formation inter-associations en région, au plus proche des utilisateur-ices. Elles sont organisées en trois modules, autour des pratiques des équipes :

- Parcours résidentiel ;
- Encaissement et facturation ;
- Socio-éducatif et extraction, traitement des données.

L'expérimentation sur 4 villes (Toulouse, Rennes, Bordeaux, Metz) a été un vif succès puisque toutes les formations étaient complètes. Le module extraction et traitement des données a été particulièrement plébiscité.

Deux autres formations inter-associations en format visio ont complété les formations en région et ont permis aux nouveaux-les salarié-es des structures HAJ de se former ou de se perfectionner sur Sihaj. C'est aussi l'occasion pour ces professionnel-les de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques et de partager leurs difficultés. **Au total 34 sessions de formation auront été réalisées en 2023.** Pour compléter, des webinaires ont été organisés notamment autour des liens avec la CAF : dématérialisation des bordereaux et plateforme IDEAL. En 2023, l'équipe Sihaj a traité 811 demandes d'assistance et produit 15 nouveaux tutoriels vidéo.

Des changements dans l'équipe pour le développement du logiciel

L'année 2023 a été marquée par des changements dans l'équipe Sihaj : Patrick Fernandez est parti en retraite bien méritée et nous avons recruté Zhiyong Liu comme développeur informatique. Cette nouvelle compétence permet de favoriser le développement du logiciel en interne selon les retours utilisateurs en formation, via le site d'assistance ou lors du comité des utilisateur-ices. De nombreuses évolutions ont été mise en ligne en 2023 et le volume devrait augmenter en 2024.

Un outil collectif et collaboratif : le comité des utilisateurs

C'est en novembre 2023 que le comité des utilisateurs s'est réuni pour travailler collectivement sur la finalisation des lots de dématérialisation. Cette évolution majeure est planifiée en 4 lots, dont 2 sortiront en juin 2024. Il s'agit de la refonte de la demande logement internet avec notamment son adaptation à la lecture sur smartphone et l'ajout de nouveaux champs paramétrables ; et de la dématérialisation des documents fournis par le/la jeune dès sa demande de logement et des documents associés au/à la jeune lors de son parcours résidentiel.



Exploitation statistique des données Sihaj

La gestion des activités Habitat Jeunes sur Sihaj génère des données qui alimentent un ensemble décisionnel (statistiques) mis à disposition de l'ensemble des adhérents et des Urhaj. Ces données continuent d'appuyer, notamment au niveau national, de nombreuses études. Les équipes des Urhaj sont régulièrement soutenues par l'Unhaj dans l'utilisation de ces ressources statistiques.

Part'Haj, Op'Haj : recenser et observer

Part'Haj, l'annuaire indispensable à la vie du réseau

Lancé en 2021 cet outil permet de recenser, en temps réel, les contacts et les organisations du réseau Habitat Jeunes. C'est également via Part'Haj que sont attribués les comptes réseauhaj – identifiant et mot de passe – à chacun des acteur-ices inscrit-es dans l'annuaire. Ce compte unique donne accès à l'ensemble des plateformes Internet déployées par l'Unhaj : intranet, centre de ressources, Op'Haj.

La mise en service, en 2023 du nouvel intranet et du centre de ressources (cf. page 22) a d'ailleurs contribué à augmenter significativement le nombre d'inscriptions dans l'annuaire Part'Haj. C'est ainsi que fin 2023 près de 1 500 acteur-ices Habitat Jeunes, salarié-es ou bénévoles y étaient enregistré-es. Par ailleurs, l'annuaire recensait, à la même période, près de 850 implantations (résidences, services, résidences rattachées...)

L'outil Part'Haj est pleinement opérationnel au service de la vie du réseau puisqu'il permet :

- De faciliter les contacts entre pairs.
- D'actualiser en temps quasi réel la carte des implantations HAJ.
- D'améliorer et de cibler les communications internes (les offres de formations sont par exemples facilement relayées auprès des personnels concernés).

Op'Haj, l'observatoire des activités du réseau

L'Op'Haj est l'outil de reporting annuel des activités des adhérents de l'Unhaj. Cette plateforme Internet permet de collecter et de centraliser les informations sur le public accueilli, l'offre de logement, l'économie de projets, les ressources humaines et la gouvernance des organisations. Les données issues de l'Op'Haj alimentent tout au long de l'année le plaidoyer des Urhaj et de l'Unhaj auprès des partenaires et financeurs.

Bien qu'indispensable, cette collecte d'information pose un problème en raison de son caractère chronophage et surtout en raison de la multitude de sollicitations « concurrentes » ; chaque partenaire, chaque financeur met aujourd'hui en œuvre sa propre collecte de données. Les acteur-ices locaux-les sont ainsi submergé-es par les demandes « impératives » de collecte de données au détriment de la collecte « volontaire » dans l'Op'Haj.

L'Unhaj s'est mobilisée pour contrer ce phénomène ; d'abord en facilitant la collecte sur l'Op'Haj via un système de fichier navette Excel ou l'import direct des données pour les adhérents qui utilisent Sihaj, le système d'information « métier » de l'Unhaj (cf. page ci-contre).

L'Unhaj a engagé un travail avec les principaux partenaires des adhérents pour centraliser la collecte



autour des données Op'Haj afin de réduire le nombre de sollicitations. Ce travail s'est concrétisé, en 2023, par une collaboration fructueuse avec la Dihal qui a accepté que la grille de reporting RS-FJT des DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et DDETS (Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités) soit supportée par l'applicatif Op'Haj. Une première expérimentation est en cours sur l'exercice 2023 en région Auvergne Rhône-Alpes. Concrètement, les informations utilisées dans la grille de reporting Dihal sont signalées par un logo sur les écrans de l'Op'Haj ; une édition et un export spécifique complètent le dispositif, les mêmes données sont ainsi utilisées par les Unions (régionales et nationale) et par les partenaires (DREETS et DDETS).

La formation : développement et déploiement

La qualité des projets Habitat Jeunes dépend pour partie de la qualification des personnes en charge de leur mise en œuvre. Qu'il s'agisse de soutenir les gouvernances associatives ou de professionnaliser les équipes salariées, la formation est un levier déterminant pour le développement des compétences mobilisées pour développer le pouvoir d'agir des professionnel·les, des bénévoles et des résident·es.

Développement de l'offre de formation

La formation est envisagée comme un levier dans l'appui apporté aux adhérents et la mobilisation du réseau pour faire face aux problématiques émergentes : transition écologique, transformation des bâtis, évolution du cadre réglementaire, augmentation des charges d'énergie, santé mentale ou violences sexuelles et sexistes... À la suite de la restructuration de son service formation en 2022, le développement de l'activité s'est poursuivi en 2023. Le nombre de sessions et de participant·es est en hausse constante, et l'Unhaj a dispensé plus de 4700 heures stagiaires sur ses formations générales – soit une croissance de 25 %.

Qualité et amélioration continue

L'organisme de formation de l'Unhaj poursuit sa démarche d'amélioration continue. La certification Qualiopi a été maintenue lors de l'audit de renouvellement de février 2024, qui

valide le travail de l'OF depuis son dernier contrôle. L'Unhaj accompagne et conseille les trois autres organismes de formation du réseau (Urhaj Ile-de-France, Pays de Loire et Auvergne Rhône-Alpes) dans leurs certifications, également renouvelées au cours de l'année 2023.

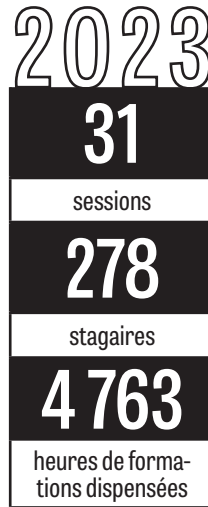
Aller-vers

Pour augmenter la portée de ses actions, et toucher un maximum d'adhérents, l'Unhaj a développé des actions de formations sur mesure et s'efforce de proposer plusieurs modalités pour déployer son offre de formation.

- **Le déploiement géographique** à travers des formations au catalogue « délocalisées ». En 2023, l'Unhaj a réalisé 7 de ses formations en région : Normandie, Grand-Est, Centre Val-de-Loire, Nouvelle Aquitaine et Bretagne.
- **Des formations « Intra »**, à destination d'un seul adhérent, pour lui permettre de mobiliser son équipe vers des changements opérationnels de pratiques, adaptés aux situations réellement vécues par les professionnel·les. 6 interventions de ce type ont été organisées, sur des thèmes variés : droit des personnes étrangères, gestion de projet en animation collective, RGPD et socio-éducatif.
- Une offre de **formation hybride** : c'est-à-dire des actions articulant des temps en présentiel et des temps en distanciel. Le temps

présentiel permet des échanges plus fournis, le développement de connaissance pointues, et de se connaître mutuellement. Les temps en visio permettent un retour d'expérience, laissent le temps aux équipes de tester leurs nouvelles compétences, et tendent vers le modèle « formation-action » qui permet aux apprenant·es de mieux cerner leurs propres changements de postures professionnelles en les testant pendant la formation. En 2023, l'Unhaj a réalisé 8 actions dans ce format.

Le déploiement de l'offre passe aussi par sa **diversification**. Depuis 2023, l'Unhaj propose des nouvelles formations : RSO (amélioration continue), clinique de l'exil, bien-être, prévention des VSS (accompagnement socio-educ), pack nouvelles directions (gestion de projet HAJ), transition écologique, etc.

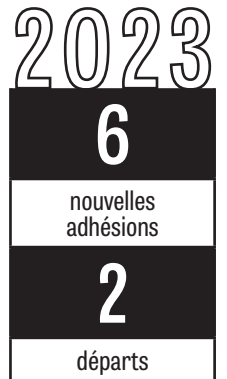


Vie de l'Union : les adhésions

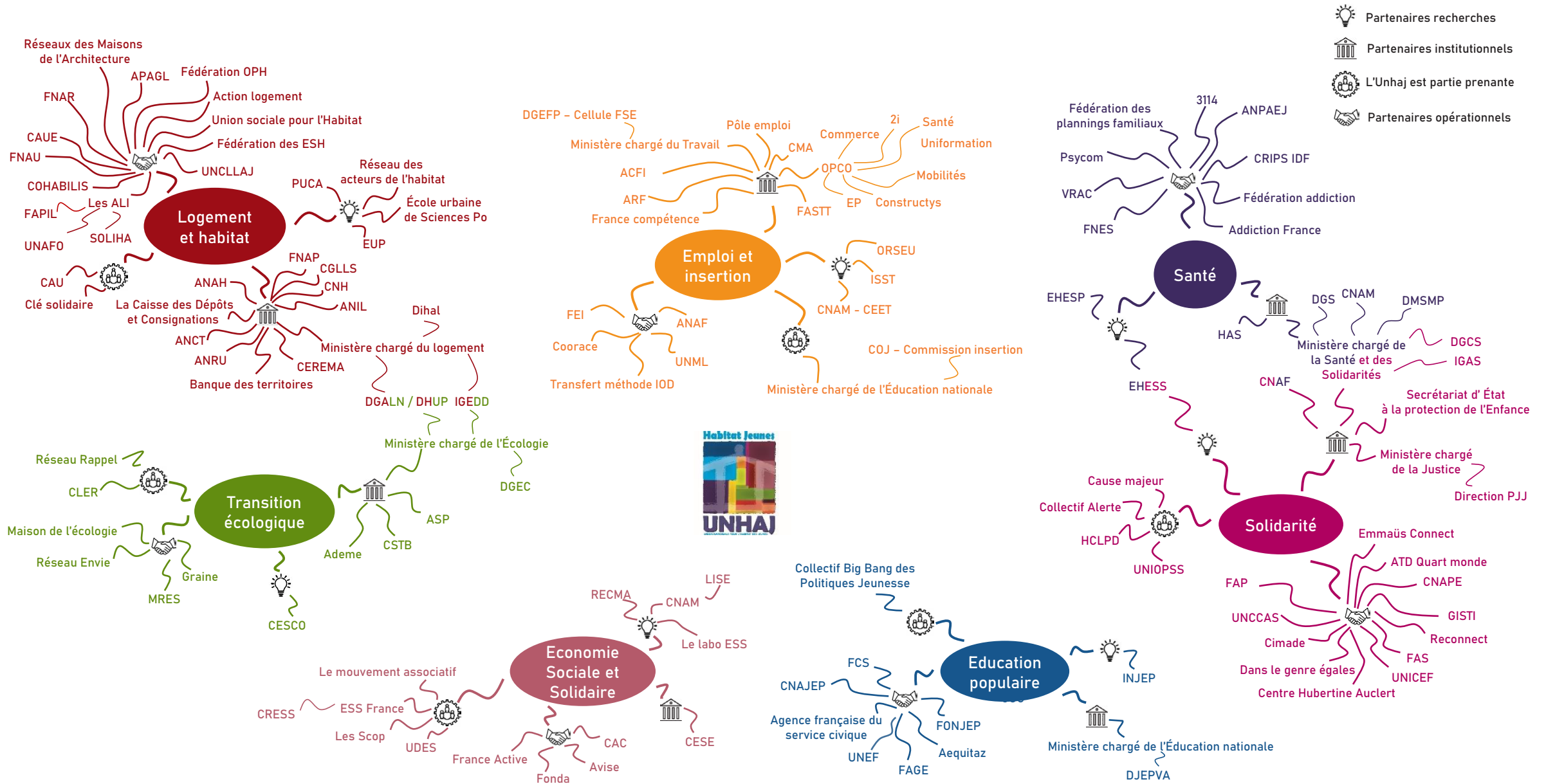
Bienvenue aux nouveaux adhérents qui ont rejoint le réseau en 2023 !

Les associations qui ont rejoint le réseau en 2023

Région	Association	Structure
Ile-de-France	AMLI	Foyer de Jeunes Travailleurs Daniel Féry - Argenteuil (95)
	Association Relais-Accueil	Relais-Accueil 13 - Paris (75)
Relais-Accueil 18 - Paris (75)		
Normandie	AAJB - Association des Amis de Jean Bosco	Résidence Sanson - Caen
	Association OASIS	Résidence Habitat Jeunes l'Oasis - Caen
	Mission Locale Lisieux Normandie/ CLLAJ Sud Pays d'Auge	Service Logement Jeunes - CLLAJ Sud Pays d'Auge - Lisieux
Paca et Corse	Mission Locale du Pays d'Aix	Mission locale du Pays d'Aix - Aix-en-Provence



Écosystème de l'Unhaj



L'équipe nationale

(au 1^{er} septembre 2024)



Émilie BRIANCOURT
Assistante de direction

#Infos événements et manifestations
#Calendrier et suivi des instances
#Appui formation #SACEM



Violaine PINEL
Déléguée à l'action socio-éducative

#Participation des jeunes
#Égalité de genre et mixité #Cnaf
#Santé #Publics vulnérables #SIAO



Noémie CAMBLONG
Déléguée à la transition du bâti

#Diagnostic du parc #DPE #Réhabilitation
#Action Logement-SLJ/CLLAJ
#Maîtrise d'usage #Ruralité #Tiers-lieux



Philippine DUFOUR
Chargée d'étude Habitat Jeunes en Quartier Politique de la ville

#QPV



Lucas DECEES
Chargé de mission santé

#Santé



Simon DUCAMP
Délégué à la formation

#Développement de l'offre
#Commission formation



Marianne AUFFRET
Directrice générale

#Relations partenaires
#Liens réseaux #Adhérents #Urhaj
#Politiques publiques



Aude PINAULT
Déléguée à l'habitat

#Gestion locative #Energie #APL
#Relation bailleur #Diversification #MOI
#Dihal #Veille réglementaire #CNH



Romain LECLERC
Délégué à l'évaluation, l'expérimentation et la recherche

#Utilité sociale #Référentiel ESSMS #QPV
#Fonds coup de pouce #Recherche #Conseil d'orientation des politiques de jeunesse




Coralie RASOAHINGO
Déléguée à l'éducation populaire et aux pratiques écologiques

#Service civique #JEP
#Economie circulaire #RSO
#Recyclage #Sobriété #Ecogestes



Léa LUQUET
Chargée d'études statistiques

#Statistiques #Analyse des données




Benoît DURAND
Directeur général adjoint

#Pilotage fonctions support
#Coordination #Travaux #Instances
#Plateformes numériques
#Etudes Statistiques et observatoires



Valérie MICHAUD
Déléguée à la protection des données et à la vie de l'Union

#DPO #CVU #Manifestations nationales
#Part'haj #Nouveaux adhérents
#Archives - patrimoine



Sabine ROBION
Chargée d'analyses économiques, financières et sociales

#Accompagnement associations en difficulté
#Statistiques Op'Haj #CGLLS
#MOI #Outil de veille



Sarah PEDONI
Chargée de développement Sihaj

#Supports et tutoriels #Assistance
#Formations - migrations
#Tour de France Sihaj #Evolutions SI




Anne BOUTTIER
Chargée de communication

#Habitat Jeunes le mag' #Site internet
#Intranet #Centre de ressources #Newsletter
#Maquettage #Evènements #Réseaux sociaux



Lionel GENEST
Directeur administratif et financier

#Budget #RH
#Pilotage économique et financier
#Moyens généraux




Jérémy COLLADON
Comptable

#Facturation et encaissement
#Comptabilité #Paie #Facturation Formation
#Refacturation Sacem



Laurent ESCLARMONDE
Délégué Sihaj

#Comité de pilotage #Suivi budgétaire
#Suivi prestataires #Assistance
#Coordination équipe Sihaj #Formations - migrations #Evolutions SI



Bernard PRIEUR
Chargé de développement Sihaj

#Veille juridique facturation #Assistance
#Formations - migration
#Tour de France Sihaj #Evolutions SI



Jeanne BOUREL
Chargée de développement Sihaj

#Assistance #Formations - migrations
#Evolutions SI



Zhiyong Liu
Développeur Sihaj

#Maintenance #Evolutions SI

Les Instances nationales

élues à l'Assemblée générale Congrès des 27 et 28 novembre 2021 (liste modifiée suite à l'AGA du 13 octobre 2023)

Le bureau

Claude GARCERA	Président
Evanne JEANNE-ROSE	Vice-Président
Pascale LEYRAT	Secrétaire générale
Patrick PANNEVEL	Trésorier
Sylvie GAUTHIER-LAFAY	Trésorière adjointe
Louisa BEGHDALI	
Colette MACHEFERT	
Alain MATHIEU	
Daniel MOSMANT	
Patrick PELLERIN	
Michel ROQUES	

Le Conseil d'administration

Les Président.es d'honneur :				
Marinette GOUREAUX	* Jean-Marie DESPINETTE			
Les représentant.es des membres adhérents personnes morales :				
	Titulaires		Suppléant.es	
ANTILLES - GUYANE	Thierry ALEXANDRINE	Annie-Claude ELISABETH	Alain THÉODORE	Clotilde CONSEIL-ALEXANDRE
AUVERGNE - RHONE-ALPES	Patrick PELLERIN	Isabelle LEVAI DAUDEL		
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	Claude KOESLER	Sylvie GAUTHIER-LAFAY	Christian GRAND	Anne LALY DEFANCE
BRETAGNE	Marie-Claude JUHEL	Louisa BEGHDALI	Bertrand LECORNU	Evelyne BOT
CENTRE VAL-DE-LOIRE	Claude GARCERA	Sylvie RIVAUD	Daniel DERET	Malika BENZIANE
GRAND-EST	Alain MATHIEU	Céline LACOTE	Jérôme PREVOT	Virginie OUIIN
HAUTS-DE-FRANCE	Yasmina LAMOTTE			
ÎLE-DE-FRANCE	Patrick PANNEVEL	Lise CORTES	Nicolas GAVRILENKO	
NORMANDIE	Leonard NZITUNGA	Manon BISBOS	Dominique SAINT	Ismaëlle LEGROS
NOUVELLE AQUITAINE	Daniel VICENTE	Colette MACHEFERT	Thomas BOUBAGRA	Christine GORRY-BARDOT
OCCITANIE	Michel ROQUES	Dominique SIMON	Alain CAZAL	

	Titulaires		Suppléant.es	
PAYS DE LA LOIRE	Pierre LANDRAIN	Caroline BOIVIN	Anne-Marie POTOT	
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR et CORSE	Pascale LEYRAT	Sébastien GIAMBERTONE	Fanny VIARD	Didier ROULET
Les représentant.es des membres adhérents personnes physiques :				
Collège des plus de 30 ans	Daniel MOSMANT			
Collège des 16-30 ans	Evanne JEANNE-ROSE	Julian LADAME		
Collège des 16-30 ans Groupe des bénéficiaires des services :	Cappelin TCHOUKEU TCHANGO	Clément SALA	Julien SIDEROPOULOS	
Les représentant.es Unhaj au Conseil d'administration d'Héxopée :				
Marianne AUFFRET	Claude GARCERA			
Les membres associés - Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) :				
Olivier FROGER	Véronique DESMAIZIERES			

La Commission Vie de l'Union

	Titulaires	Suppléant.es
AUVERGNE - RHONE-ALPES	Nadine ASUNCION	
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	Jacques MOUGIN	Emmanuel GUICHARD
BRETAGNE	Jacques MAROLE	Michel LALANNE
CENTRE VAL-DE-LOIRE	Jean-Charles SCHMITT	Christelle PETIT
GRAND-EST	Jacques ADNOT	
HAUTS-DE-FRANCE	Ngada MONFORT	
ÎLE-DE-FRANCE	Jean Pierre FONDERE	Valérie RONDIN
NORMANDIE	Thomas PONCHEAUX	Christine TOUMIEUX
NOUVELLE AQUITAINE	Manuella GUIGNARD	Christine BLANCHETON
OCCITANIE	Jean-Marie BERGON	
PAYS DE LA LOIRE	Marc MANCEAU	
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Luc VAN ESPEN	

La Commission de Conciliation

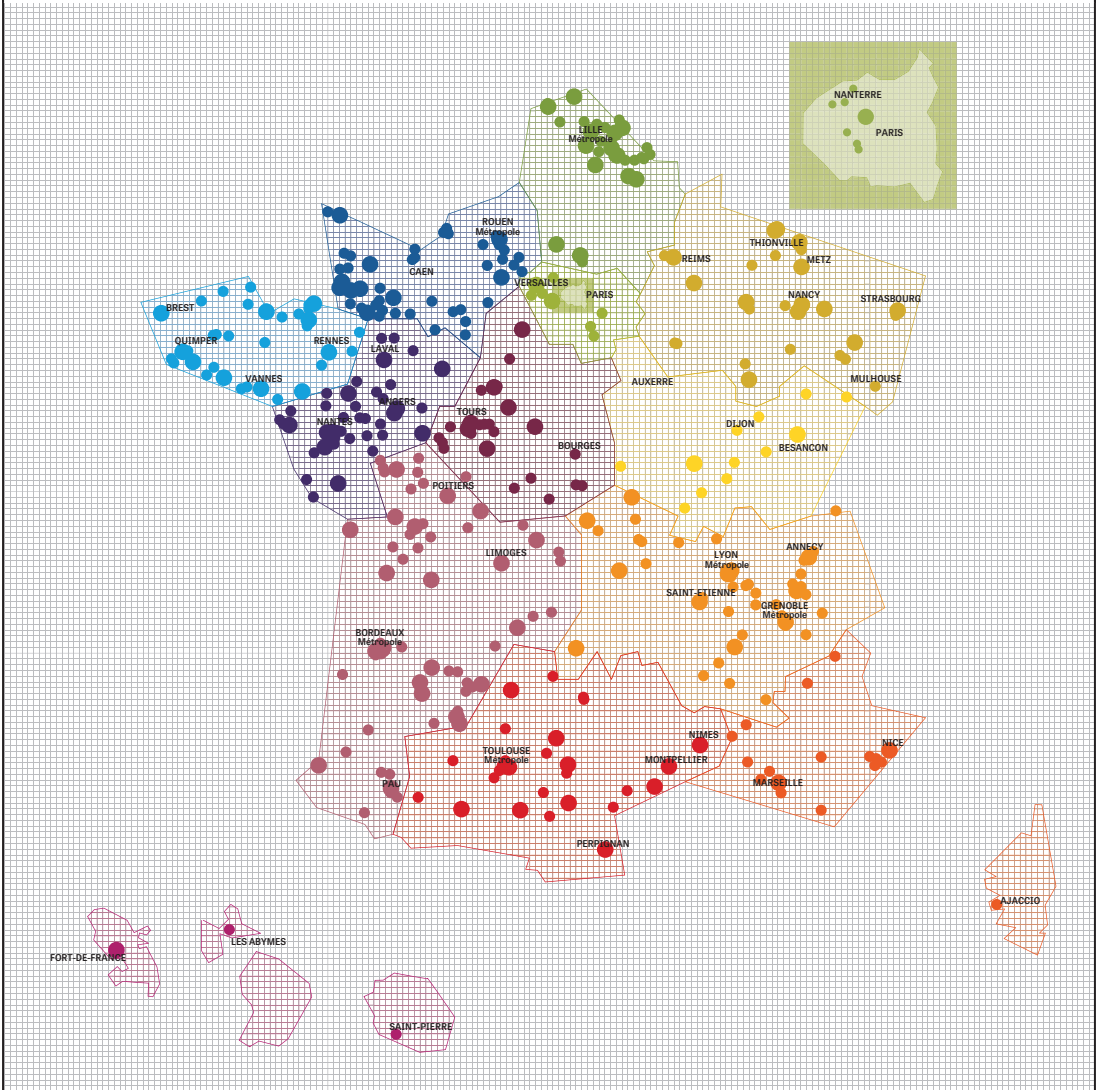
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	Jacques MOUGIN
BRETAGNE	Jacques MAROLE
NOUVELLE AQUITAINE	Manuella GUIGNARD

La Commission de Contrôle

GRAND-EST	Mathieu DE LAVERNY (Titulaire)
	Danièle DEDRICH (Suppléante)
NOUVELLE AQUITAINE	Danielle LABATUT

858 SITES D'IMPLANTATION

Habitat Jeunes facilite la mobilité des jeunes de 16 à 30 ans en leur proposant des logements, des services et un environnement propices à l'expression individuelle et collective.



4	80	20	100	63	72	42	81	88	97	80	41	90
ANTILLES-GUYANE	AUVERGNE RHÔNE-ALPES	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	BRETAGNE	CENTRE VAL-DE-LOIRE	GRAND EST	HAUTS-DE-FRANCE	ILE-DE-FRANCE [Paris et petite couronne]	NORMANDIE	NOUVELLE AQUITAINE	OCCITANIE	PACA et CORSE	PAYS DE LA LOIRE

Union nationale pour l'habitat des jeunes

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org

